Public Sénat, 1er février 2021

La prolongation des détentions provisoires interdite pendant l'état d'urgence

Une décision du Conseil Constitutionnel vient invalider définitivement un dispositif mis en place lors du premier confinement qui autorisait la prolongation d'une détention provisoire sans passer devant un juge. Un dispositif auquel le Sénat avait mis fin en mai dernier, lors de l'examen du projet de loi prolongeant l'Etat d'urgence sanitaire.

Phoca PDF